

Date de mise en ligne : 24 octobre 2025

## EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° DP 94078 25 00121 du

7 4 OCT. 2025

Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été REFUSEE à

Domicilié (e)

MAST AIR ENVIRENNEMENT 5 RUE DU MARAIS

93100 MONTREUIL

En vue de la réalisation :

Isolation des murs exterieurs sur 12 cm d'épaisseur couleur RAL 7047

finition crépis. Les appuis de fenêtres, encadrement de baies, bandeaux et corniches seront conservés. les

ouvertures existantes ne feront l'objet d'aucune modification

Sur un terrain sis

138 RUE JEAN JAURES

Cadastré

AK1189, AK1191, AK1193, AK143



Villeneuve-Saint-Georges, le

2 4 OCT 2025

Pour le Maire, par délégation, La 5<sup>ème</sup> Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

## PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

du 24 001. 2025 a été affichée en Mairie du

au

conformément aux textes en

vigueur. Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,